

■ **Forasol International SA**, à Genève, rue du Clos 5-7.
Nouvelle société anonyme. Statuts du 05.03.2002. But: principalement dans le domaine de la construction et de la mécanique: conseil et étude de projets situés hors de Suisse; développement, financement, détention et/ou affermage de brevets suisses, européens ou internationaux; achat, vente, import, export de biens de consommation, tels que machines et matériaux. La société n'exercera en Suisse qu'une activité auxiliaire, telles que la comptabilité, le secrétariat, le marketing et l'archivage. Capital-actions: CHF 2'000'000, entièrement libéré, divisé en 4'000 actions de CHF 500, nominatives, liées selon statuts. Reprise de biens envisagée: 4 brevets suisses, européens et américains portant sur l'invention Anchor-Jet, ainsi que la marque 'Anchor-Jet' pour le prix maximum de CHF 2'000'000. Organe de publicité: FOSC. Communication aux actionnaires: lettre recommandée. Administration: Chernysh Stephan, des USA, à Paris, F, président, avec signature collective à deux, Fischele Christian, de Chêne-Bourg, à Genève, avec signature individuelle, et Sibilla Barbara, de Préverenges, à Lausanne, avec signature collective à deux. Réviseur: Ernst & Young SA, succursale à Lausanne.

Journal no 3927 du 12.04.2002
(00433234 / CH-660.0.740.002-2)